
INSTRUCTIONS

MESURES DE PROTECTION IMPORTANTES

Toujours prendre les précautions d'usage pour employer un équipement électrique, notamment les mesures suivantes :

- 1. VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT ET OBSERVER TOUTES LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ.**
 2. Toujours débrancher l'unité de l'alimentation électrique avant l'entretien ou une réparation.
 3. Ne pas utiliser cet appareil à l'extérieur.
 4. Ne pas laisser le cordon entrer en contact avec une surface chaude. Ne pas installer près d'un chauffage au gaz ou électrique.
 5. Faire preuve de prudence lors de l'entretien des batteries. L'acide des batteries peut causer des brûlures à la peau et aux yeux. En cas de contact cutané ou oculaire avec de l'acide, rincer immédiatement avec de l'eau douce et contacter un médecin.
 6. L'équipement doit être installé dans un endroit et à une hauteur où il ne sera pas soumis à un usage intempestif par un personnel non autorisé.
 7. L'usage de tout appareil auxiliaire non recommandé par BeLuce Canada Inc. peut causer une condition non sécuritaire et annulera la garantie de l'unité.
 8. Ne pas employer cet équipement pour un usage autre que celui prévu.
 9. La maintenance de cet équipement doit être effectuée par le personnel de maintenance qualifié.
 - 10. VEUILLEZ CONSERVER CES INSTRUCTIONS !**
-

INSTALLATION

MONTAGE MURAL - FACE SIMPLE :

1. Acheminer une alimentation C.A. 24 heures non commutée de la tension nominale approuvée à la boîte de jonction ou un câblage approprié (fourni par d'autres). Laisser au moins huit (8) po de fil lâche. Le circuit ne doit pas être sous tension à ce moment.
2. Si un chevron est requis, enlever le panneau de côté à l'aide d'un tournevis. Retirer délicatement la fibre rouge puis la doublure adhésive du chevron voulu. Réinsérer la fibre rouge puis fixer le côté de l'enseigne à l'aide d'un tournevis.
3. Un trou de passage des fils sur la plaque arrière est conçu pour acheminer les fils par l'arrière de l'enseigne (Figure 1).
4. Fixer solidement l'enseigne de sortie en position. Si possible, visser directement à la boîte de jonction. Sinon, un croisillon (fourni par d'autres) peut être employé pour fixer l'enseigne de sortie à la boîte de jonction (Figure 2).
5. Effectuer les connexions à l'alimentation d'après le schéma de câblage fourni (Figure 3).
6. S'assurer que tous les fils sont assujettis pour une apparence plus soignée (Figure 4).
7. Mettre sous tension le circuit d'alimentation C.A.

MONTAGE PLAFONNIER / LATÉRAL – UNITÉS À FACE SIMPLE OU :

1. Acheminer une alimentation C.A. 24 heures non commutée de la tension nominale approuvée à la boîte de jonction ou un câblage approprié (fourni par d'autres). Laisser au moins huit (8) po de fil lâche. Le circuit ne doit pas être sous tension à ce moment.
2. Si un chevron est requis, enlever le panneau de côté à l'aide d'un tournevis. Retirer délicatement la fibre rouge puis la doublure adhésive du chevron voulu. Réinsérer la fibre rouge puis fixer le côté de l'enseigne à l'aide d'un tournevis.
3. Les unités pour montage plafonnier (au plafond) et latéral (par l'extrémité) sont munies d'un pavillon de recouvrement non ajustable sur le chantier.
4. Fixer solidement l'enseigne de sortie en position. Si possible, visser directement à la boîte de jonction. Sinon, un croisillon universel peut être employé pour raccorder l'enseigne de sortie à la boîte de jonction, soit pour ajuster sa position ou s'adapter à diverses boîtes électriques.
5. La deuxième plaque requise pour les enseignes de sortie à double face est déjà installée sur les unités spécifiées à double face.
6. Effectuer les connexions à l'alimentation d'après le schéma de câblage fourni (Figure 3).
7. S'assurer que tous les fils sont assujettis pour une apparence plus soignée (Figure 4).
8. Mettre sous tension le circuit d'alimentation C.A.

AUTONOME:

Pour les modèles MCE-SP, brancher la batterie dans la carte de circuit imprimé comme enseigne autonome (Figure 4).

Figure 1

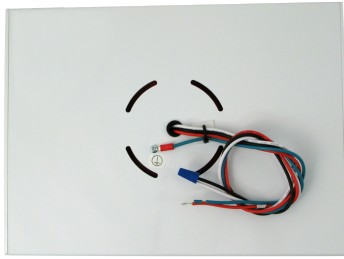


Figure 2

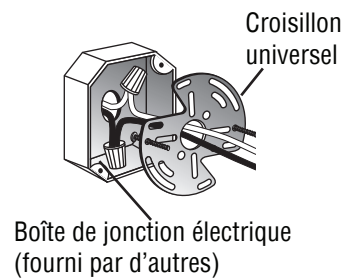


Figure 3

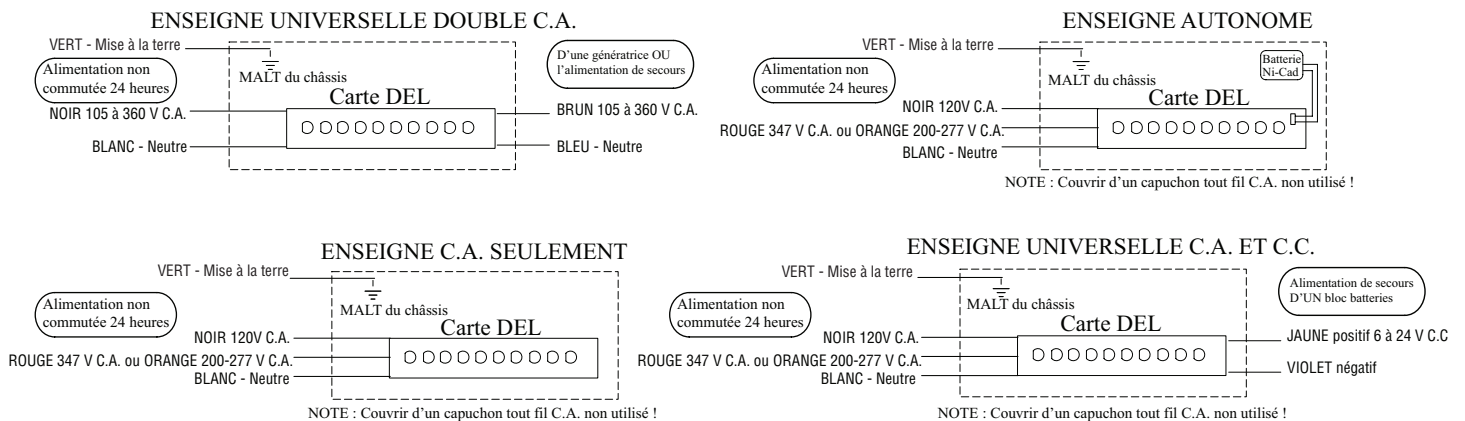


Figure 4



ENTRETIEN

1. Nettoyer régulièrement la lentille.

NOTE: L'entretien et la réparation doivent être effectués par un personnel d'entretien qualifié. L'usage de pièces de rechange provenant d'un autre fabricant que BeLuce Canada Inc. peut causer une défaillance prématurée de l'équipement et annulera toute garantie.

VEUILLEZ CONSERVER CES INSTRUCTIONS